

LA PRÉSIDENTE :

1775 Très bien. Merci beaucoup de votre temps. Merci d'avoir partagé votre opinion et bonne soirée. Au revoir.

Mme RAFAELLE SINAVE :

1780 Mais merci à vous. Bonne suite.

PAUSE et REPRISE

1785

**M. JEAN-MARC DE JONGHE, M. EMMANUEL LANGLOIS
ET M. VINCENT BORGÉAT**

LA PRÉSIDENTE :

1790

Donc, je vous souhaite vraiment la bienvenue. Je vous rappelle que vous avez dix minutes pour présenter votre opinion et Jean-François Thuot est mon collègue commissaire et moi-même, nous avons ensuite dix minutes pour vous poser des questions, pour discuter avec vous.

1795

Alors, je vous informerai une minute, une minute et demie avant la fin pour que vous puissiez résumer votre intervention. C'est bon?

1800

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

1805 Génial. Alors, si vous le permettez, Madame la présidente, je vais diriger la présentation. Emmanuel et Vincent, s'il se joint à moi, vont m'aider ensuite pour la période questions et discussion.

LA PRÉSIDENTE :

1810 D'accord, très bien.

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

1815 Alors, premièrement merci. Merci de l'exercice, merci de nous consulter. C'est vraiment apprécié. Emmanuel, Vincent et moi, on représente dans le fond, un peu une petite communauté, là, quatre immeubles qui sont sur la rue Saint-Ambroise et qui sont dans le quartier depuis quand même passablement longtemps. Moi, je suis ici depuis presque 15 ans maintenant.

1820 Donc, un quartier qu'on adore et donc on est très contents d'être sollicités pour donner une opinion. Alors, on a trois points à faire.

1825 Dans le fond, ce qu'on aimerait faire, ce qu'on aimerait demander, ce qu'on aimerait qui soit considéré, un qui a rapport à l'architecture, la présentation d'un quartier lui-même. Donc, la hauteur des immeubles, l'architecture et les vues, les espaces verts. On va élaborer un peu plus loin ce qu'on entend par là, mais essayer de respecter ses acquis, ce qui fait qu'on aime autant notre quartier.

Deuxièmement, on pense que ça serait peut-être une opportunité. On n'est pas contre le progrès, on comprend qu'il y a un développement à faire.

1830 On a fait la visite guidée que vous avez proposée avec - je pense que c'était un historien – en tout cas, quelqu'un qui connaissait quand même assez bien le quartier et on a bien vu qu'il y a des pans du quartier qui ont besoin d'un peu d'amour et qui laissent à désirer et qui sont des espaces perdus. Et tant mieux si on peut en faire des espaces de vie intéressants pour plus de citoyens et améliorer le quartier.

1835 Mais on aimerait qu'on en profite, peut-être, pour corriger certaines lacunes, dont deux qui nous semblent importantes de porter à votre attention.

1840 Une qui a rapport à la mobilité, qu'on appelle la mobilité verte. Entre nous, les piétons, les vélos. On trouve que le quartier est très mal, l'infrastructure présentement est très mal pensée pour les piétons et les cyclistes.

1845 Oui, sur le canal ça va bien, c'est génial, c'est un bijou, mais on parle du quartier Saint-Ferdinand, surtout entre la rue Saint-Ambroise, vous allez voir, et le métro Saint-Henri et la rue Notre-Dame.

1850 Et en dernier, s'il vous plaît, de tout faire pour ne pas amplifier tous les problèmes de circulation qu'on vit déjà qui perturbent notre vie de quartier. Que ce soit pour aller au marché Atwater, que ce soit pour; qu'on soit à vélo ou à pied, à cause du passage à niveau qu'il y a sur la rue Saint-Ambroise.

Ah, je vois que Vincent s'est joint à nous. Vincent, on a commencé. J'ai à peu près dix minutes pour faire la présentation et tu vas être là pour nous aider avec Emmanuel, pour les questions.

1855 Alors, je vais sauter dans le premier point. Bien entendu, Madame la présidente, monsieur le commissaire, si pour une question, un point d'information, vous m'interrompez. Pas de problème.

1860 Donc, dans le quartier, on trouve que c'est assez génial, d'ailleurs, il y a un respect qu'on sent. Bien sûr, il y a des bâtiments très anciens, mais la plupart du quartier a à peu près trois, quatre étages, dépendamment de l'architecture des bâtiments.

1865 Ce qui permet d'avoir quand même, quand on circule dans les rues, on n'est pas écrasés par les immeubles, c'est super intéressant. Et ça nous donne aussi une vue souvent des immeubles, et ainsi de suite, jusqu'au Mont-Royal, jusqu'au Vieux-Montréal, jusqu'au centre-ville.

1870 On voit même jusqu'à la croix du Mont-Royal. Alors, on pense que c'est quelque chose de super intéressant. Il y a des arbres super importants dans Saint-Ferdinand qui sont la verdure de notre quartier qui sont ce qu'on voit.

1875 On a quelques illustrations, on aimerait vraiment que les arbres matures soient protégés, la végétation soit protégée autant que possible. Donc, on a mis quelques illustrations, nous ne sommes pas très habiles parce qu'on n'est pas professionnels puis ce n'est pas super facile, mais c'est une des vues, ça. Ça, c'est la vue de chez Vincent, par exemple.

1880 On voulait juste vous illustrer, regardez comment on peut voir loin, regardez les arbres qu'il y a dans le quartier, ce sont quasiment presque tous des arbres du quartier Saint-Ferdinand, c'est ça notre verdure. Sinon, il n'y aurait que du béton, que des immeubles.

LE COMMISSAIRE :

1885 Excusez-moi, est-ce qu'on peut présumer que les arbres qu'on voit, là, dans le niveau 3, c'est le parc Louis-Cyr, ça?

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

1890 Je pense que oui, Vincent pourrait spécifier, mais je pense qu'il y en a même en arrière du parc Louis-Cyr.

M. VINCENT BORGEAT :

1895 Bien, celui qui est plus vers le centre-ville, le 3, c'est là où justement c'est le terrain qui est un peu vague avec, il y a un arbre dessus. Le premier à droite, ça c'est lui. Sinon, effectivement, il y en a dans Saint-Ferdinand, oui il y en a dans le parc, là. Je ne sais pas lesquels qui seraient coupés là-dedans, là, mais on en aurait potentiellement plusieurs de coupés si vous faites des bâtisses.

1900

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

1905 On en a recensé quelques-uns – quand on a fait la visite du quartier – qui sont dans le secteur. On ne sait pas si... qui sont des secteurs que vous avez découpés, qui sont super beaux, qui sont la verdure que nous avons.

 Puis, ce qu'on a voulu vous montrer avec la ligne jaune, c'est qu'on a vraiment, il y a comme un profil dans le quartier, là, où on voit. Puis même les immeubles qui sont devant vous, qui sont les plus proches de la caméra, il y a quatre étages qui donnent sur la rue. Après ça, ça

1910 recule, cinq, six, il y a six étages sur le canal, mais il y a quatre étages en général, dans le quartier.

1915 Donc, c'est quelque chose qui est apprécié, qui donne de la vie. Il y a peut-être une exception, là, qui est l'édifice un petit peu en bas du 2, l'édifice qu'il y a là qui, je pense qu'il a quatre étages, mais qui sont des étages commerciales. C'est un peu plus élevé.

Mais vous voyez, on a une vue qui va jusqu'au centre-ville, on a une vue qui va jusqu'au numéro 1, c'est la croix du Mont-Royal.

1920 Encourager la mobilité verte. Rapidement, ce qu'on veut dire là-dedans – je vois le temps qui passe rapidement. C'est surtout entre la rue Saint-Ambroise et le métro Saint-Henri, parce que la voie ferrée fait un mur qu'il faut contourner et les gens, quand ils partent, quand ils se promènent dans le quartier puis quand ils s'en vont vers le métro, et surtout quand ils viennent du métro, souvent c'est mal desservi, c'est mal éclairé.

1925 On n'est pas convaincu qu'on est en sécurité. Ce n'est pas clair non plus c'est quoi le chemin le plus facile à prendre. Alors, vous voyez sur ma carte en haut, vous avez le métro Saint-Henri, vous sortez du métro Saint-Henri, déjà c'est un exercice de savoir que pour aller dans notre quartier, il faut passer en-dessous de la voie ferrée.

1930 Les gens qui nous visitent, les gens qui viennent nous voir, souvent se perdent en longeant plutôt l'autre côté, en se ramassant vers le marché Atwater. Alors, déjà il y a un défi là. Et une fois qu'ils ont réussi à comprendre qu'ils doivent passer en-dessous de la voie ferrée dans un viaduc qui est quand même – je voudrais dire éclairé, mais ce n'est pas la meilleure chose le soir.

1935 Bien là, il y a trois rues, quatre rues qui se présentent devant nous puis ce n'est pas claire laquelle ils doivent prendre, puis il n'y a aucune vraiment qui est hyper éclairée. C'est intéressant

parce que la ville est en train de faire des travaux présentement sur la rue Saint-Philippe, mais quand même. Il y a des défis de visibilité, de sécurité, de luminosité.

1940

On pense que ça serait vraiment un bon moment d'améliorer ça, de profiter de ce réaménagement-là pour nous faire peut-être un passage vert. Un peu comme peut-être ce qu'on peut vivre quand on passe sur le bord du canal Lachine, il y a quand même des voies sécuritaires, éclairées, qui sont intéressantes.

1945

Alors, je vous montre un quartier que vous connaissez encore super bien. Ce que je voulais vous dire quand on passe en-dessous du viaduc et qui est déjà très industriel, pas évident. Alors, imaginez si on l'enlève pour faire quelque chose, peut-être le long de la voie, je ne suis pas urbaniste, mais qui rendrait l'accès du quartier et l'accès au métro, vélo et à pied, de façon plus sécuritaire.

1950

Dernier point, c'est le défi du passage à niveau. Vous avez compris que c'est un défi pour les voitures qui viennent bloquer complètement notre quartier, qui l'engorge complètement. Il n'est pas rare qu'il y a des voitures, le train c'est le *railroad* 1, la voie ferroviaire la plus importante au Canada qui part de Halifax, qui va jusqu'à Vancouver, je pense.

1955

Il y a des trains des fois qui durent presque 15 minutes. C'est déjà une rue, Saint-Ambroise, en 15 ans qui est à peu près deux fois plus achalandée qu'elle l'était. Le projet Galdin qui est en train de se compléter qui va probablement amener encore 300 voitures de plus dans le quartier.

1960

Ça nous fait peur et quand on voit – on comprend aussi que c'est très, presque improbable que vous puissiez faire un viaduc pour éviter la voie ferrée, parce que ça rendrait certaines rues en cul-de-sac.

1965

Mais comme il y a des déjà des problèmes importants de circulation, on vous demande de penser à ne pas ajouter de voitures dans notre quartier, à ne pas le faire plus.

1970 Mais il y a un autre problème aussi qu'on voulait attirer votre attention et c'est notre dernier point ce soir ; c'est qu'à cause de l'accès, des édifices qu'il y a entre la voie ferrée et le parc, comment il s'appelle...

LE COMMISSAIRE :

1975 Louis-Cyr?

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

1980 Non, bien oui, Gédéon-de-Catalogne sur la rue Saint-Ambroise. Il y a... les immeubles font un mur qui empêche les gens ou les vélos de se rendre et cherchent, en fait, surtout quand ils ne sont pas habitués dans le quartier, ils cherchent une façon – c'est ce que j'ai voulu illustrer avec la flèche rouge - à se rendre à la piste cyclable du canal.

1985 Et là, il y a tous les immeubles qui sont à peu près des murs. Il y a le bois qui a l'air d'être là, mais c'est des stationnements. Alors, les vélos n'empruntent pas ça. Il y a des barrières.

1990 Alors, ils se retrouvent, à un moment donné, que la première issue qu'ils voient qui se rend au canal Lachine, c'est la rue Sainte-Marguerite qui est en sens unique. Mais les vélos, parce qu'ils sont impatients, ainsi de suite, qu'est-ce qu'ils font? Empruntent quand même le sens unique sens contraire et se retrouvent souvent – alors vous voyez un peu sur la place ce dont je parle.

1995

Vous voyez les différents immeubles qui sont vraiment une frontière, puis vous voyez, là, c'est des stationnements qui sont là. Il a l'air d'avoir une voie, mais ce n'est pas évident pour les vélos.

2000

Donc, ils se rendent dans la rue Sainte-Marguerite, sens contraire et sur la photo ici, je voulais vous montrer, sur la rue Sainte-Marguerite, là, quand les vélos arrivent, là, il y a des voitures qui sortent du stationnement que vous voyez là et il y a des voitures qui arrivent de l'autre sens.

2005

Il y a au moins une fois par semaine, moi ça m'arrive en vélo même quand je sors, je rencontre des vélos qui risquent de me percuter parce qu'il y a un angle mort complet quand on sort, soit avec les voitures – je vous ai mis un camion – ou soit le mur de stationnement. C'est extrêmement dangereux. Et le mur d'immeubles amplifie ce problème-là.

2010

Alors, ce sont les points qu'on voulait vous faire sortir aussi. Je terminerai peut-être en vous disant...

LA PRÉSIDENTE :

Il vous reste une minute.

2015

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

Ah, bien génial parce qu'on arrive à la fin. Donc, ce qu'on voulait vous montrer aussi, c'est quand il y a des voitures qui attendent à cause du passage à niveau, que le train passe, ça s'accumule à la queue leu leu. Souvent ils vont faire, ils vont essayer de faire de beaux *u-turn* pour s'en retourner dans le quartier. Souvent même des manœuvres qui sont dangereuses pour les piétons ou les vélos qui s'en viennent.

2020

Et toutes les voitures qui veulent sortir de ces – les flèches bleues représentent les voitures qui veulent circuler – sont bloquées, attendent. Alors, c'est une cacophonie assez monstrueuse.

2025 Et c'est un quartier qui est déjà, il y a beaucoup, beaucoup, j'ai voulu l'illustrer avec les dernière photos, beaucoup de véhicules commerciaux, beaucoup de véhicules de livraison, beaucoup de circulation. J'ai envie de dire des fois, fonctionnel, commercial, pas juste des voitures et des vélos, parce que c'est déjà un défi à imaginer plus de voitures.

2030 Alors, c'était nos trois points qu'on voulait respectueusement apporter à votre attention. Vraiment, respecter le quartier, la hauteur de ses immeubles, les architectures, les vues, les espaces verts.

2035 Encourager la mobilité verte, sécuriser piétons, voies cyclables et avec le quand même le cancer de notre quartier qui est le problème créé par le passage à niveau, tenter de ne pas amplifier les problèmes.

LA PRÉSIDENTE :

2040 Alors, merci. J'ai été généreuse, je vous ai laissé un bon gros deux minutes de plus.

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

2045 Merci!

LA PRÉSIDENTE :

2050

Alors, on avait ce temps-là. Alors, nous avons quelques questions. Nous avons lu le document que vous nous avez fait parvenir et qui porte la numérotation 7.2. Je vais commencer avec deux questions qui réfèrent à ce document-là.

2055

Vous en avez un peu parlé des hauteurs, tout à l'heure. Vous nous avez dit, bon, quatre étages, pas plus. Pour ces quatre étages-là, en fait, quel type de logement vous imaginez? Quel type de logement? En fait, des logements familiaux, des logements abordables, des condos, des privés, des... qu'est-ce que vous imaginez?

2060

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

On n'a pas, on n'a pas de... en fait, quand on a fait l'exercice – je vais commencer à me lancer, Vincent, puis vous ajouterez. Quand on a fait l'exercice, nous on n'a pas, sérieusement, on n'a pas eu, on pense que les gens, les promoteurs sont intelligents.

2065

Je pense qu'on le voit dans les quartiers présentement, de plus en plus de jeunes, de plus en plus de familles. On espère que vous allez penser que ça prend peut-être des CPE, des garderies, parce que déjà dans le quartier, c'est un gros défi.

2070

M. VINCENT BERGEAT :

Il y a un gros manque, hein. Je l'appuie, j'ai des enfants, puis c'est un gros problème, puis Manu aussi pourrait le valider.

2075

M. EMMANUEL LANGLOIS :

Oui, c'est compliqué.

2080

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

Nous, pour répondre à votre question, ce n'est pas le type de personne ou d'immeuble qui nous embête, c'est vraiment est-ce qu'on va en profiter pour rehausser le quartier puis lui donner une plus, une vie encore plus saine, l'aider, puis s'assurer que ces personnes-là qui vont arriver, bien ils vont avoir les services qu'ils ont besoin et non pas compétitionner pour les services déjà qui nous manquent.

2085

Puis si on peut en profiter pour... c'est surtout ça. Alors, nous on est très heureux de voir des gens dans le quartier, on est très heureux de voir la rue Notre-Dame, par exemple, qui se développe de façon magnifique.

2090

Il y a beaucoup plus de jeunes dans le quartier présentement qu'il y a 15 ans. Beaucoup plus de jeunes familles. Mais on pense que donc ce qu'il faut faire, c'est améliorer la qualité de vie.

2095

Penser à des services pour ces gens-là, penser aux garderies, penser à la circulation. Penser à la sécurité, penser aux espaces verts et ainsi de suite.

2100

LA PRÉSIDENTE :

Quand vous pensez à services, vous référez aux garderies bien sûr, mais vous pensez à quoi d'autre?

2105 **M. VINCENT BERGEAT :**

Garderies, écoles.

2110 **LA PRÉSIDENTE :**

École?

2115 **M. VINCENT BERGEAT :**

Oui, bien les écoles, il faut voir, là. Il y a beaucoup de choses qui se rajoutent. Bien il y a le Galdin, je ne sais pas ce que ça va donner, quel genre de... puis là, les autres projets, ça dépend évidemment combien de logements vous avez l'intention de faire.

2120 Ça reste des gros terrains, ça fait peur un peu. Je veux dire, ça va vite, là, en termes de... est-ce que ça va être une école, est-ce que ça va être aussi des services autres, des services sportifs ou quelconque.

2125 Un peu, je ne sais pas, je dis un aréna, n'importe quoi ou t'sais. Ça peut être toutes sortes de services de services. Il faut voir aussi j'imagine que vous avez fait aussi des démarches pour savoir un peu les besoins, vous avez fait des sondages j'imagine peut-être. Donc, c'est ça. Je ne sais pas...

2130 **LA PRÉSIDENTE :**

Où est-ce que... oui, allez-y.

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

2135 Il y a quand même, Madame la présidente, si vous permettez, il y a quand même t'sais moi, dans le quartier, j'ai accès, je n'ai pas le problème de mes collègues avec les enfants. Alors, je (inaudible) des garderies, je l'ai signalé parce qu'ils m'en parlent souvent.

2140 Moi personnellement, je pense que pour les services dans notre quartier, outre pour les jeunes familles, les parcs, les garderies, il y a beaucoup d'autres services qui sont accessibles quand même, dans notre quartier, à pied ou à vélo, plus difficilement l'hiver, peut-être, là.

2145 Mais c'est pour ça qu'on insiste tant que si on respecte le quartier puis qu'on lui donne un souffle au niveau de sa circulation verte, là, vélos, piétons, on encourage. On a des trottoirs sécuritaires, bien déneigés l'hiver.

2150 C'est un défi dans notre quartier présentement, juste quand c'est la journée des poubelles, là. Les rues sont tellement étroites. Un camion de poubelle va passer, va bloquer la rue pendant 10 minutes, 15 minutes, c'est tout des sens uniques, on ne peut pas les contourner.

2155 Les trottoirs sont, les poubelles sont sur les trottoirs, les piétons ont des difficultés. C'est là-dessus je pense qu'il faut mettre une des priorités, c'est s'assurer que la circulation piétonnière, vélo, est fluide puis qu'on n'amplifie pas le problème avec les voitures et les camions.

M. EMMANUEL LANGLOIS :

2160 L'aspect sécurité sur la rue Saint-Ambroise, comme Jean-Marc l'a indiqué, moi, ça fait 20 ans que j'habite dans le quartier, même plus que ça, j'ai habité de l'autre côté du marché Atwater, donc ça fait plus que 25 ans. Et juste sur Saint-Ambroise en 20 ans, Jean-Marc l'a dit, le trafic a doublé. Je trouve que c'est peut-être même pire que ça.

Et je regarde un exemple, la sécurité, parce qu'à cause de la voie ferrée, tout le monde se trouve à passer sur Saint-Ambroise et ça crée vraiment des problèmes de circulation le matin, le soir. C'est compliqué.

2165 Et dangereux parce qu'il y a beaucoup de gens qui prennent la rue Saint-Ambroise pour aller rejoindre le tunnel Saint-Rémi pour traverser de l'autre côté.

2170 Donc, c'est devenu un axe de transit et bien on l'a vécu, il y a eu un accident, un petit garçon qui s'est fait tuer il n'y a pas très longtemps, parce que justement, c'est rendu vraiment, ce n'est plus juste les autos du quartier qui se promènent là, c'est beaucoup de transit.

Donc, venir rajouter de la densité de population, bien on rajoute à ce problème-là. Excusez, justement...

2175 **LA PRÉSIDENTE :**

Dans son document, l'arrondissement parle justement de densité, donc pense à une densité plus forte. Où est-ce que vous pourriez les voir ces logements-là, ces constructions-là pour minimiser l'impact sur la circulation?

2180

M. VINCENT BERGEAT :

2185 Bien, il y a les terrains de Canada Malting, je pensais que justement qu'ils allaient exploiter à un moment donné, à côté de la Brasserie Saint-Ambroise. Ça reste toujours sur Saint-Ambroise.

Malheureusement, le problème de canal, c'est une barrière naturelle. Je veux dire, on peut, t'sais ça bloque puis ça... donc, effectivement je veux dire, on les voit à d'autres endroits. Bien j'imagine qu'ils vont l'exploiter.

2190

C'est parce que là c'est un, là on fait un projet Saint-Ferdinand, mais il va y avoir la Canada Malting, ils vont sûrement refaire à côté du Galdin toute cette... ils vont sûrement demander de refaire ces bâtisses là tôt ou tard, la partie commerciale qui est juste à côté. Donc, tout ça va débouler.

2195

LA PRÉSIDENTE :

Mais dans Saint-Ferdinand, dans le secteur Saint-Ferdinand, est-ce que vous voyez, est-ce que vous pensez que ce serait mieux approprié à un endroit ou à l'autre...

2200

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

Bien ce qu'on a compris, c'est ça. En fait, moi ce qui me – encore là, vous allez me trouver un peu tenace – mais ce qui m'inquiète c'est plus, encore là, la fluidité d'où ils vont mettre les gens.

2205

Alors, on nous a dit je pense au début qu'il y avait un projet peut-être pour mettre les immeubles à peu près l'équivalent d'où il y a le IGA présentement, mais de l'autre côté de la voie ferrée, là.

2210

Donc, là, ils développeraient cette partie-là peut-être, mais là la question qui me vient c'est « O.K., mais s'il y a des gens qui viennent avec des voitures, par exemple, ils vont entrer là comment »? Ils vont entrer par Notre-Dame?

2215 Parce que ce n'est pas évident, là. Il y a le viaduc où on passe en-dessous et déjà ce n'est pas évident. Donc, s'ils ne les font pas entrer par Notre-Dame, ils les font entrer par une petite rue?

2220 Bon, donc l'entrée et les sorties, ces gens-là vont circuler en voiture? Est-ce qu'ils vont faire – un autre exemple – c'est que s'il y avait quelque chose de brillant, ça serait peut-être de faire un passage piétonnier souterrain qui passe de cet immeuble-là, qui pourrait profiter au reste du quartier, en-dessous de la rue Notre-Dame. Qui se rend au métro.

2225 Donc là, c'est génial. Parce que là, on pourrait sortir du métro, on aurait une affiche. Imaginez, tu sors du métro, dans le métro Saint-Henri ça marque « Quartier Saint-Ferdinand », tu suis le tunnel, tu sors, t'es rendu proche du parc, par exemple. Wow, là, là, là, ça vient de changer la donne complètement.

2230 Alors, si les gens arriveraient à pied, ils seraient favorisés avec le métro puis ils entrent dans leur immeuble. Wow, extraordinaire, tout le monde a gagné.

Donc, ce qui est important pour nous c'est vraiment, dans ce projet-là, de penser à créer une fluidité accrue pour les piétons et les vélos, plutôt que de la diminuer.

2235 **M. EMMANUEL LANGLOIS :**

2240 Bien c'est sûr que, on est pris que, bon, Vincent l'a dit, il y a le canal Lachine qui est une barrière naturelle puis après ça, il y a le chemin de fer. Ça fait que quand tu as deux barrières là, ça crée que notre espace, tout ce quartier-là, a des accès très limités.

LA PRÉSIDENTE :

2245 Hum, hum, et des enjeux précis. Jean-François?

LE COMMISSAIRE :

2250 Oui, merci messieurs pour votre présentation. Je pense qu'on va particulièrement apprécier les illustrations, elles sont très parlantes et ça nous aide beaucoup à bien comprendre votre argumentaire.

2255 J'ai une question concernant non pas votre Powerpoint, mais le document que vous nous avez fait parvenir. En page, je dirais que c'est la première page, dernier paragraphe, parce que ce n'est pas numéroté.

2260 Bon, c'est l'enjeu de la circulation, particulièrement avec le passage à niveau. D'ailleurs, la citoyenne qui vous a précédé a aussi abordé ce sujet-là en évoquant de manière très préoccupante les enjeux de sécurité.

Je vais vous lire en vous demandant de clarifier un peu votre paragraphe, parce qu'on a du mal un peu à savoir par où ça commence et qu'est-ce que ça peut résoudre, au regard du problème de circulation. Alors :

2265 « *Comme il est impossible de modifier l'infrastructure du passage à niveau de la rue Saint-Ambroise, sans créer de cul-de-sac pour la rue Saint-Augustin et que les trains passent sur cette voie ferrée sont souvent très long, il serait rassurant que la ville fasse une étude ou une évaluation du débit maximum de voiture dans le secteur avant d'ajouter encore plus de circulation* ».

2270 Ma première question c'est en quoi de faire une évaluation va régler le problème de la circulation qui est déjà présent? On comprend, dans votre argumentaire, que vous ne souhaitez pas qu'on augmente, mais il y a déjà un problème de circulation qu'il faudrait peut-être aborder. Alors, que permettrait cette étude-là et... alors voilà. Ça c'est ma première question.

2275 La deuxième, c'est sur justement le passage à niveau. Est-ce que vraiment il n'y a rien à faire avec ce passage à niveau-là? Est-ce que dans votre esprit il y a des solutions intermédiaires? Je donne un exemple, la citoyenne précédente a suggéré de creuser un tunnel en-dessous. Bon, on ne sait pas si c'est faisable. Nous, on accueille l'idée, mais est-ce qu'il y a une façon de mitiger la circulation dans cette zone-là?

2280

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

2285 Si vous permettez, donc, à votre première partie à votre question, ce qu'on veut dire c'est que présentement, il n'est pas rare que jusqu'au marché Atwater, je parle même qu'on bloque les stationnements des gens qui sortent du marché Atwater, parce que les voitures attendent en ligne pour traverser.

2290 Et là, les gens deviennent impatients. Je vous invite, il y a des enfants, là, dans ces rues-là, ce sont des zones de 30 kilomètres à l'heure. Vous avez un impatient qui se fâche, passe à travers les voitures, klaxonne, s'en vont super vite pour aller prendre la rue Notre-Dame, puis passer, s'en aller ailleurs.

2295 Donc, déjà on a une saturation. Nous, ce qu'on allait dire, c'est qu'on ne peut pas comprendre. On ne comprend pas qu'on a, par exemple, que l'immeuble Galdin, le gros projet qui s'en vient avec 300 probablement, voitures supplémentaires qui vont arriver, il y a 300 logements là-dedans.

2300 Et qu'on parle d'un autre projet sur la rue Saint-Ferdinand, on dit, attendez un peu, il y a un problème. Il va falloir qu'on pense à quelque chose parce que ça va devenir un stationnement complètement, un cinéparc, ces rues-là.

LE COMMISSAIRE :

2305 Donc, de ne pas accroître, ça on a compris. O.K.

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

2310 C'est saturé, c'est déjà saturé, c'est déjà un problème. Le deuxième, on n'est pas des urbanistes, on a suggéré une étude, parce qu'on se dit, si les gens intelligents font une étude, se rendent compte que ça ne marche pas, il va falloir qu'ils pensent à quelque chose dans l'infrastructure qui est manquante.

2315 Pourquoi qu'on disait que ce n'était pas solvable, c'est qu'on nous a dit – parce que moi ça fait deux, trois fois que je fais des démarches. Puis ce qu'on m'explique, puis là je ne me rappelle pas c'est qui le dernier monsieur qui m'a répondu à ça, c'est que ça a été étudié qu'on m'a dit, et que le problème c'est que dès qu'on fait quelque chose qui passe en-dessous du chemin de fer, les rues qui suivent deviennent absolument, à ce moment-là, pour que ça soit sécuritaire et tout ça, ça prend une dénivellation, bien ça condamne à peu près quatre ou cinq rues du quartier qui deviennent des sens uniques.

2320 Donc, là c'est... bon. C'est ce qu'on nous a dit.

2325 Alors, c'est pour ça que j'ai pris ça comme quoi il va falloir trouver des solutions pour vraiment contourner le problème. Par l'empirer, puis encourager les déplacements à vélo et à pied.

LA PRÉSIDENTE :

Je vais devoir vous demander d'accélérer, parce qu'on a déjà largement dépassé le temps. Alors, est-ce qu'il y avait autre chose, Jean-François?

2330

LE COMMISSAIRE :

Non, ça va, ça va.

2335

LA PRÉSIDENTE :

Même si on a largement dépassé le temps, je veux quand même avoir une précision. À la fin de votre document, vous dites :

2340

« Nous croyons qu'il y aura beaucoup de déception quand les nouveaux projets seront réalisés ».

2345

Vous référez à quoi? Parce que nous, comme commission, on en n'a pas de projet. Il n'y a aucun projet qui a été déposé, aucun projet n'a été porté à notre connaissance. C'est une consultation en amont. Alors, est-ce qu'il y a des choses que vous savez que nous ne savons pas?

M. VINCENT BERGEAT :

2350

Bien on parle de d'autres projets. Il y a plusieurs projets dans le secteur qui arrivent, là. Je ne sais pas si vous avez entendu, juste de l'autre bord de la rue, l'autre bord du canal, il y a un autre projet qui est en train de se faire.

C'est des projets potentiels, si vous voulez, mais...

2355

LA PRÉSIDENTE :

On parle uniquement de notre secteur, là, du secteur Saint-Ferdinand.

2360

M. EMMANUEL LANGLOIS :

Moi, je ne suis pas au courant de rien.

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

2365

Ce qu'on disait, c'est quand les gens et encore là, c'est sûr qu'ici on est dans l'hypothétique, Madame la présidente, nous on s'est dit « ils font une étude, ils vont donner le projet ».

2370

Que ce soit des projets commercial ou habitable, t'sais, que ce soient des tours à bureaux ou des habitations, les projets vont être magnifiques, mais quand ces gens-là vont arriver, que ça soit les nouveaux propriétaires commercial ou les habitants, si vous voulez, ils vont bien se rendre compte qu'on ne peut pas circuler dans le quartier avec ces nouvelles voitures là.

2375

On se dit juste « ils vont être déçus, là, de se rendre compte qu'ils sont paralysés ». Parce que l'ajout de ces trucs-là. C'est surtout ça. Alors, on était dans l'hypothèse que ça serait un développement commercial ou habité, puis que si les gens...

2380

Je vais prendre un exemple. Quand moi j'ai acheté chez moi, je n'ai pas, j'ai acheté un stationnement parce que je suis surtout un fan du vélo, mais ensuite de toute façon je me suis dit « la rue Saint-Ambroise, c'est magnifique, il y a tout le temps du stationnement ».

C'est impossible maintenant aujourd'hui de stationner sur Saint-Ambroise. L'hiver, il y a des bancs... c'est impossible. Donc, et ça c'est juste en 10, 12 ans. Ça fait qu'on se dit, écoutez, le quartier est saturé. Si on ne fait rien, développer, c'est peut-être pas responsable.

2385

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Donc, dans cette optique, ce serait des espaces verts?

2390

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

Ça serait de trouver, je pense qu'il y a des moyens. On n'est pas des urbanistes, mais on pense qu'il y a des moyens de réparer, d'améliorer la circulation piétonnière et cycliste.

2395

Je vous donnais l'exemple tantôt d'une idée toute simple qui nous est venue qui est quand même facile, parce qu'on n'a pas besoin de payer, là. Mais qui serait d'avoir un tunnel qui passe en-dessous de la rue Notre-Dame qui est relié au métro Saint-Henri. C'est un exemple, t'sais. Si ça encourage les gens à prendre le métro.

2400

M. EMMANUEL LANGLOIS :

Oui, puis l'autre point, je pense, c'est qu'on n'est pas nécessairement contre des logements ou des condos. Ce qu'il faudrait absolument éviter, c'est de faire un projet qui amènerait trop de densité et c'est là qu'on parle d'étages.

2405

Si on fait des projets de trois étages versus des projets de six, sept, huit étages, bien entre trois puis six, on peut assumer que ça va être deux fois plus de monde. Ça fait qu'on n'est pas contre des projets de logement, on est juste « faites attention pour ne pas aller faire un projet où on est en train d'amener 300, 400 voitures de plus ».

2410 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, beaucoup, beaucoup d'avoir partagé tout ce temps-là.

2415 **LE COMMISSAIRE :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2420 Merci infiniment et vous allez nous faire parvenir votre présentation Powerpoint?

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

On la vend, peut-être que j'ai pas pensé vous le dire au début, là, mais c'est ça.

2425

LE COMMISSAIRE :

On la prend sans photos.

2430 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors Reinaldo ou Gilles Vézina vont communiquer avec vous pour que vous puissiez nous la faire parvenir. Merci infiniment et bonne fin de vacances, Monsieur.

2435 **M. VINCENT BORGEAT :**

Merci.

M. EMMANUEL LANGLOIS :

2440 Merci à vous de nous donner ce forum-là.

M. JEAN-MARC DE JONGHE :

2445 Merci, merci.

Mme JACYNTHE DUCHARME

LA PRÉSIDENTE :

2450 Je vais vous informer une minute avant la fin.

Mme JACYNTHE DUCHARME :

2455 Alors, je vais juste prendre quelques minutes, si vous me le permettez, pour faire des commentaires sur ce que j'ai vécu. C'est la première fois que je voulais, justement, aller comme m'impliquer puis aller rencontrer les élus de la ville ou des représentants comme ici on fait une consultation publique.

2460 Et habituellement, on est toujours, comme on donne des opinions puis on dit pourquoi ils font ça, pourquoi ils font ça, puis on ne s'implique pas puis on ne donne pas notre opinion. Mais là j'ai dit, bien là maintenant, j'ai envie de donner mon opinion et en plus que c'est juste à côté de chez moi. Alors, je me disais « je vais participer ».